

# **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 5 février 2021**

Le 5 février 2021, à 20H00, le conseil municipal de Barbery, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie.

Etaient présents : MM Guy PISLARD - Luc LÉBOUVIER – Frédéric LAFONTAINE - Mme Christelle VÉRY - Ludovic BRUNET – Gérard LESCALIER – Jérôme ŒIL DE SALEYS - Franck DESCHAMPS – Mme Frédérique BRUMENT - Pierre ANFRAY – Mme Isabelle FÉVRIER - Samuel NICOLAS et Bruno LEDARD.

Absents : Mme Catherine MILLE et M. Raphaël CARLE (excusé).

Secrétaire de séance : M. Franck DESCHAMPS

### **RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2020**

M. le Maire a présenté les résultats des différents chapitres budgétaires de l'exercice 2020.

#### **1. Budget principal**

La section de fonctionnement a dégagé un excédent de 129 935,28 € sur l'année 2020 d'où un résultat global avec l'excédent reporté de 2019 de 473 527,15 € soit 164 904,06 € de moins que l'an passé. En effet, une partie de l'excédent de fonctionnement a servi à financer les travaux de la traversée de Barbery (RD 23).

La section d'investissement dégage un excédent de 341 795,80 € en 2020 auquel il faut retrancher le déficit antérieur reporté de 278 839,34 € ce qui laisse un excédent restant de 62 956,46 €. Cet excédent sera repris au budget 2021.

#### **2. Budget du service assainissement eaux usées**

La section de fonctionnement dégage un excédent global de 62 057,80 € et la section d'investissement un excédent global de 63 317,22 € qui sera repris au budget 2021 pour aider à financer les travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Mesnil-Touffray.

La commission des Finances se réunira le 26 février pour la préparation du budget 2021.

### **EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE MOULINES**

Après plusieurs demandes faites en 2019, puis 2020, une nouvelle proposition a été reçue le 5 février dernier comprenant l'implantation de 2 nouveaux réverbères dans la rue de Moulines actuellement dépourvue d'éclairage public. Le devis s'établit à la somme de 7 346,21 € TTC mais avec la participation du SDEC ÉNERGIE, la part communale revient à 3 979,20 € soit 2 075,35 € de moins qu'avec le devis établi en 2019.

Cette nouvelle proposition est validée par le conseil municipal.

### **EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX RUES DU STADE ET DE LA FORGE**

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé de réaliser des travaux de voirie rue du stade et rue des Fontaines et qu'un dossier a été déposé le 1<sup>er</sup> décembre dernier auprès du Département en vue d'obtenir une subvention. Il faut donc attendre la décision de la commission permanente mais la commune pourrait prétendre à une subvention de 20 000 € sur un montant de travaux estimé à 43 999 € HT.

Le SDEC a également été saisi en vue d'étudier l'effacement préalable des réseaux électriques, éclairage public et télécom. L'étude préliminaire reçue le 8 janvier dernier estime le coût des travaux à 112 800 € TTC pour la rue du stade incluant la rue de la forge avec un reste à la charge de la commune de à 54 875 €.

Après renseignements obtenus auprès du Conseil départemental, une seconde subvention pourrait être obtenue dans le cadre de l'effacement des réseaux mais la demande doit être effectuée par le SDEC Énergie. Il faut donc attendre la finalisation du dossier pour une inscription au programme 2022.

#### **INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR DE PAIN**

M. le Maire rappelle la proposition d'implantation d'un distributeur de baguettes le long de la route de la Suisse Normande. Il ajoute qu'une rencontre a eu lieu avec le représentant de la société. Le distributeur pourrait être installé au début du parking de la Mairie et être raccordé à partir des anciens vestiaires football. Des tests électriques vont être réalisés préalablement à l'installation. Une convention renouvelable annuellement pourrait être conclue entre la commune et le distributeur. Le conseil municipal serait d'accord pour que la commune participe à la moitié des frais d'électricité estimés à 500 ou 600 €/an.

#### **LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Le livret est finalisé et va être adressé aux conseillers en vue de sa validation à la prochaine réunion.

#### **IMPLANTATION DU RELAIS DE TELEPHONIE ORANGE et FREE, ROUTE DU CIVET**

Les travaux d'alimentation électrique démarrent ce mois-ci. La couverture 3G/4G sera donc renforcée sur la commune. La mise en service est prévue pour le mois de mai.

#### **ACTES DE VANDALISME AUX VESTIAIRES FOOTBALL**

M. le Maire précise qu'une expertise va être réalisée le 11 février pour les dommages causés aux trappes d'aération et à une porte de secours.

#### **Prochaines réunions :**

Commission des Finances : 26 février 2021 à 20H00

Conseil Municipal : 12 mars 2020, 20H00

Barbery, le 9 février 2021

Le Maire,

Guy PISLARD

